

Master droit privé ou master droit des affaires ?

Par **TuTT**, le **28/03/2015** à **10:37**

Actuellement étudiant en L3, j'hésite pour mon orientation de l'année prochaine ... Je n'ai pas trouvé de réponses sur internet et je m'oriente vers vous car contrairement à des sites qui ne se contentent que de faire des " études ", vous avez le sens de la réalité du marché et des débouchés dans les différentes matières du droit

J'hésite entre le master droit des affaires et le master droit privé. A l'origine, je penche plus vers le droit privé, j'aime vraiment le droit des obligations, le droit des biens, ... Mais en même temps, j'ai entendu dire que le droit des affaires possédaient beaucoup plus de débouchés ? (mais d'un autre côté, le droit fiscal m'ennui profondément, n'est-ce pas rédhibitoire pour du droit des affaires ?)

Donc je voulais avoir des témoignages ou des personnes qui connaissent le marché pour me dire si le droit privé est réellement bouché ou non ? (je ne sais pas encore si je passerais le CRFPA ou non)

Avant de m'inscrire en M1, je regarde les M2 et celui de Paris descartes "droit des obligations civiles et commerciales" me dit bien, mais je sais pas si c'est pas trop spécialisé et si cela me fermera des portes ?

Enfin, je voudrais également savoir si Paris Nanterre, Paris Sud et Paris Descartes ont une bonne réputation pour un master de droit privé ?

Merci à tous :)

Par **Zolana**, le **29/03/2015** à **22:04**

J'ai appris une chose cette semaine quand il y avait une journée rencontre avec des pros, que le droit des affaires ne connaît pas la crise et qu'il y aura forcément des débouchés ;)